

Mesdames, messieurs les professeurs d'éducation musicale et chant choral

Objet : Continuité pédagogique en éducation musicale.

Madame, Monsieur,

Quoique devant limiter les déplacements et les réunions, nous devons assurer la continuité pédagogique de nos enseignements et de nos missions.

Les années précédentes, l'académie a assuré plusieurs formations sur les outils numériques facilement mobilisables pour les échanges et partages pédagogiques. Ceux-ci doivent déjà vous permettre de poursuivre les séquences commencées dans vos classes.

Au niveau national, toutes les académies se mobilisent pour apporter des ressources à disposition des professeurs pour la mise en œuvre de la continuité pédagogique au collège et au lycée. Quelle que soit son académie, elle permet à chaque professeur de profiter des propositions émanant de toutes les autres. Cette page est ainsi complémentaire de celles, spécifiques à chaque académie et dont les adresses figurent également ici, proposent également des ressources utiles.

Nos personnels ressource en numérique se tiennent en alerte pour vous accompagner afin que chacun puisse mettre en œuvre la continuité des enseignements pour chacun de nos élèves.

D'ores et déjà vous pouvez trouver des éléments sur les sites qui suivent :

<http://musique.ac-creteil.fr/spip.php?article502>
<https://college.cned.fr/>
<https://lycee.cned.fr/>
<https://filez.ac-martinique.fr/filez/zui>
<https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/share/vitrine-education-musicale-en-martinique>
<https://education-musicale.dis.ac-guyane.fr/Covid19-Continuite-pedagogique.html>

Nous vous souhaitons tout le courage nécessaire pour faire face aux difficiles événements que nous traversons.

Cordialement,

Ghislaine Bellance

IA – IPR Education musicale et chant choral